



En vigueur pour l'année collégiale 2018-2019

Demande d'admission	
Frais d'application	50 \$
Frais d'application étudiant international (\$ CA)	100 \$
Programmes réguliers – Temps plein	
Programmes réguliers d'un an – 32 à 40 semaines	3 250 \$
Programmes réguliers d'un an pour étudiant international – 32 à 40 semaines (\$ CA)	6 500 \$
Assurance maladie-hospitalisation – étudiant international (\$ CA)	1 237 \$
Assurance complémentaire (si admissible à l'assurance maladie du NB, preuve requise) – étudiant international (\$ CA)	308 \$
Taux hebdomadaire – moins que 32 semaines	81 \$
Taux hebdomadaire – moins que 32 semaines pour étudiant international (\$ CA)	162 \$
Programmes réguliers – Temps partiel	
Par unité	176 \$
Par cours qui ne comporte aucune (0) unité	88 \$
Maximum par année collégiale	3 250 \$
Étudiant international (\$ CA) :	
- Par unité	352 \$
- Maximum par année collégiale	6 500 \$
- Assurance-maladie-hospitalisation	125 \$/mois ou 1 237 \$/année
Études générales	
Taux par cours	130 \$
Taux par cours pour étudiant international (\$ CA)	260 \$
Maximum par année collégiale (<i>voir note en bas de page</i>)	780 \$
Maximum par année collégiale pour étudiant international (\$ CA)	1 560 \$
Programmes coop	
Programmes d'internat	3 250 \$
Programmes d'internat pour étudiant international (\$ CA)	6 500 \$
Programmes traditionnels :	
- Théorie – taux par semaine	81 \$
- Théorie – taux par semaine pour étudiant international (\$ CA)	162 \$
- Stage – taux par semaine	40.50 \$
- Stage – taux par semaine pour étudiant international (\$ CA)	81 \$
Auditeurs libres	
50 % des frais du cours	
Cours en ligne	
Pour cours en ligne, consultez le site www.coursenligne.net	
Cours par correspondance (études générales)	
Frais d'ouverture de dossier	25 \$
Pour cours par correspondance, consultez la section Études générales	
Échéancier de paiement - Programmes réguliers	
1^{er} versement	
Frais de confirmation (non-remboursable)	250 \$
Frais de confirmation (non-remboursable) pour étudiant international (\$ CA)	500 \$
2^e versement	
Dû au début septembre	1 375 \$
Dû au début septembre pour étudiant international (\$ CA)	2 750 \$
3^e versement	
Dû au début janvier	1 625 \$
Dû au début janvier pour étudiant international (\$ CA)	3 250 \$
Pénalités	
Frais de retard – taux par trimestre	50\$
Maximum par année collégiale	200\$
Remboursement	
Taux par semaine de formation	81 \$
Étudiant international (\$ CA)	162 \$
Taux par semaine de stage	40.50 \$
Étudiant international (\$ CA)	81 \$
Frais de traitement de remboursement	25 \$

Note : L'année collégiale est la période de douze mois comprise entre le 1^{er} juillet d'une année et le 30 juin de l'année suivante. (Définition tirée du Lexique dans Terminus.)

Cotisation étudiante obligatoire de 100 \$ par étudiant.

Pour plus d'information, consultez la politique 4204 – Droits et frais de scolarité du CCNB.